



Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

GAS, le 7 Mai 2020

Réf : AB/CM/20/05/02

Objet : COVID19 : réouverture de l'école maternelle de la commune de GAS ⇨ Grande section

Madame et Monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous assurer que tout a été mis en œuvre en collaboration étroite avec les directeurs des deux établissements scolaires et les services de la CCPEIDF et du SIVOS pour l'accueil de vos enfants dans le plus strict respect des mesures sanitaires.

La rentrée, initialement envisagée le 14 Mai, est finalement reportée au **Lundi 18 Mai 2020 au matin**, exceptée les élèves prioritaires qui seront accueillis dès le 14 Mai.

Dans un premier temps et jusqu'à début juin, seuls les élèves de grande section et les élèves prioritaires pourront être accueillis à l'école. La classe sera divisée en 2 groupes qui seront présents 2 jours par semaine. La répartition des élèves sera communiquée par la directrice de l'école. Les élèves prioritaires seront accueillis tous les jours.

Concernant la petite et moyenne section, tous les critères de réouverture ne sont pas réunis pour assurer l'accueil dans les meilleures conditions sanitaires de vos enfants (indisponibilité des ATSEM et de l'enseignante de la petite section). Pour ces élèves l'enseignement sera assuré à distance « Ecole à la maison » (selon les mêmes modalités que durant la période de confinement).

Nous continuons d'étudier la possibilité d'ouvrir une autre classe à partir de début juin. Cette ouverture est toutefois conditionnée au nombre d'agents qui pourra reprendre ses fonctions.

Les services :

- La restauration sera assurée à partir du 18 Mai 2020 (pour les enfants prioritaires, la famille fournira un repas froid pour les 14 et 15 Mai)
- Le périscolaire sera ouvert dès le 14 Mai pour les enfants prioritaires et dès le 18 Mai pour la GS
- Le transport fonctionnera à compter du 18 Mai 2020.

Accès : L'entrée de la garderie et de l'école reste inchangée. Les mesures de distanciations devront être respectées (un marquage au sol a été matérialisé).

Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'école ni de la garderie.

Nous vous remercions de votre compréhension pour cette organisation exceptionnelle dans une situation exceptionnelle.

Bien à vous,



Anne BRACCO
Maire